



LIGUE DE NORMANDIE DE VOLLEY-BALL



COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR – ETR DU MARDI 01 OCTOBRE A HEROUVILLE SAINT CLAIR

Présents : Nathalie VALLOGNES, Patrick LAMOTHE, Yves RAS,

ETR : Serge AG, Mathieu FOUCHER, Ewen LECOMTE, Benjamin MEURIOT,

Assistent : Arnaud BESSAT, Po Chua YANG

Début : 9h30

Nathalie explique le pourquoi de la réunion :

- Le bureau directeur qui s'est réuni le 29 septembre a constaté que plusieurs éléments proposés par l'Équipe Technique Régionale ne concordent pas avec les objectifs présentés par le comité directeur avant l'AG 2019 et validés par celle-ci à Rouen. Le bureau a décidé de faire une nouvelle proposition d'organisation des stages.
- Un rappel a été fait sur le séminaire en janvier qui a remobilisé le comité directeur et encouragé celui-ci à produire un projet associatif sur 3 ans jusqu'en 2021. Plus de la moitié des clubs étaient présents ou représentés ainsi que plusieurs membres de la commission technique.
- Il y a eu le souhait d'augmenter le nombre de journées de formation en M15 pour tendre vers 20 jours de stages.
- La mise en place des stages Training Days
- Relancer le Beach
- Le Centre Sportif de Normandie comme support d'accueil des stages, des équipes de France ... un nouveau gymnase pouvant mettre 4 terrains sera attribué au Volley Ball.
- Création d'une commission Santé
- ...

Elle rappelle que la ligue a fait le choix de répartir l'enveloppe CNDS accordée en maintenant les clubs à flots, d'où une baisse conséquente pour la ligue qui devrait se voir attribuer une subvention de 15 000 € pour une demande de 37 000 €.

Pour la deuxième année, la ligue n'aura pas la subvention FDVA.

Il a fallu fin août réorganiser le fonctionnement de la ligue avec tous ces éléments.

4 propositions de l'ETR ne conviennent pas aux directives demandées :

- 1 – CRE M15 loin des 20 jours
- 2 – baisse des jeunes convoqués sur les stages de Toussaint à Noël.
- 3 – La CSR avait laissé des week-ends banalisés qui ne sont pas utilisés
- 4 – 5 entraîneurs conventionnés pour 4 équipes

Il est rappelé aux membres de l'ETR qu'ils peuvent faire des propositions mais ne peuvent pas prendre de décisions. C'est le comité directeur qui valide ou pas les propositions des commissions.

La parole est laissée à Arnaud BESSAT et à l'ETR. Après différents échanges, un accord est trouvé entre les deux partis.

Le bureau accepte la proposition de garder les 5 entraîneurs conventionnés, 2 entraîneurs non conventionnés et 1 bénévole. En accord avec les entraîneurs, chaque entraîneur aura le rôle de directeur de stage sur un des stages. La convention restera la même que pour les entraîneurs (16€/heure).

Après plusieurs simulations, voici la nouvelle organisation des stages jeunes :

Date	Nbre jour de stage	Catégorie	Effectif
CRE Toussaint du 21 au 23 octobre	3	M15-M17	64 jeunes (16 F et 16 M) / catégorie 5 entraîneurs conventionnés 2 adjoints non conventionnés 1 bénévole
Training Days du 30 novembre au 01 décembre	2	M15 à M18	40 jeunes 2 entraîneurs conventionnés 3 adjoints non conventionnés
CRE Noël du 28 au 30 décembre	3	M15-M17	64 jeunes (32 F et 32 M) / catégorie 5 entraîneurs conventionnés 2 adjoints non conventionnés 1 bénévole
Training Days du 25 au 26 janvier	2	M15 à M18	40 jeunes 1 directeur 1 entraîneur conventionné 3 adjoints non conventionnés
CRE Hiver du 17 au 19 février	3	M15 et M17	48 jeunes (12 F et 12 M / catégorie) 5 entraîneurs conventionnés 2 adjoints non conventionnés 1 bénévole
CRE du 21 mars	1	M15 et M17	40 jeunes (10 F et 10 M / catégorie) 5 entraîneurs conventionnés 2 adjoints non conventionnés 1 bénévole
CRE du 28 mars	1	M15	20 jeunes (10 F et 10 M) 2 entraîneurs conventionnés 2 adjoints non conventionnés
CRE Pâques du 14 au 17 avril	4	M15 et M17	48 jeunes (12 F et 12 M / catégorie) 4 entraîneurs conventionnés 4 adjoints non conventionnés
CRE du 8 mai	1	M17	20 jeunes (10 F et 10 M) 2 entraîneurs conventionnés 2 adjoints non conventionnés

En fonction de la réalité des finances, un stage beach sera peut-être proposé en juin.

Au final, l'organisation proposée représentera 19 journées de stages en M15 et M17.

Le coût d'une journée CRE de Toussaint à Hiver + journée CRE = 33 €.

Le coût d'une journée Training Days = 40 €

Le coût d'une journée CRE de Pâques = 45 €

La ligue continue la prise en charge financière intégrale des Volleyades M15 et M17

Fin 12h30

Ligue de Normandie de Volley-Ball

Maison des Associations – 1018, Quartier du Grand Parc – 14200 Hérouville Saint Clair – Tél: 02.50.01.95.18

Antenne: 1 rue Masson – 76350 Oissel – Tél: 07.68.87.91.02

Email: volleyballnormand@gmail.com

Site: volleyballnormand.fr